



état d ivresse et bagarre

Par **monardo**, le **17/07/2011** à **16:24**

suite a un litige par telephone l individu c est rendu a notre domicile en état d ivresse en accrochant deux voitures de nos voisins puis c est arrêté dans notre chemin privée, il nous a sauté dessus une bagarre a éclater après ça, nous avons appelé la gendarmerie avant son arrivée puis plusieurs fois pendant la bagarre, la gendarmerie était sur les lieux après identités un délai de heure après le premier appel .les gendarmes ont pris seulement les de toutes les personnes sur les lieux et ont ramener l individu chez son ex copine car il est sans domicile fixe .

les questions sont : _l intervention de la gendarmerie doit elle être aussi longue?

_la gendarmerie n a t elle pas l obligation de faire souffler a l Alcotest?

_l individu en cause a t elle droit d être raccompagné chez elle après tous les délits qu'elle a commis ?

Par **Domil**, le **17/07/2011** à **16:41**

La police agit en rétablissement de l'ordre public
Ensuite seulement, si vous devez porter plainte